



Complément d'informations suite à votre inscription

A propos de l'organisation des repas

L'organisation des repas voulue par Gilles vise à améliorer les conditions d'une bonne pratique lors du stage. De ce fait, 2 repas par jour ont été mis en place afin d'alléger tout pratiquant. Il est néanmoins possible de bénéficier d'un encas en plus à base de fruits frais pour les personnes qui le souhaitent.

Ce genre de retraite en résidentiel favorise notre cheminement en Yoga. Le fait de limiter la fréquence des repas, nous allège et apporte une plus grande sensibilité à l'énergie.

Le centre d'accueil de Marsanne nous reçoit depuis de nombreuses années. Ce dernier s'est adapté pour faciliter ces prises de repas dans ces conditions.

Pour tout pratiquant de Yoga sincère, le respect de l'organisation des repas est une manière de faire confiance à ce que propose l'enseignant.

En s'adaptant au végétarisme et à nos choix d'horaires de repas, le centre d'accueil mérite que nous soyons en retour respectueux de son organisation.

La personne qui s'inscrit doit tenir compte qu'elle réserve aussi ses repas.

CAS EXCEPTIONNEL

Si une personne ne souhaite pas prendre ses repas au réfectoire, (repas spécial, monodiète ou jeûne) elle doit le préciser en bas de cette page, afin de connaître exactement le nombre de repas à préparer.

NOM

NE SOUHAITE PAS PRENDRE SES REPAS AU REPECTOIRE

Afin de ne pas désorganiser le service cuisine, et le stage en général (ou la vie de groupe est importante dans la sangha), ce souhait de ne pas prendre les repas avec les autres doit rester exceptionnel.